

ANIMATEUR/TRICE/S :	SECRETAIRE/S DE SEANCE :
Audrey BLATIER	Audrey BLATIER
PERSONNES PRESENTES :	REPRESENTANT DE
Audrey BLATIER	COREVIH
Sophie CAMUT	REVIH 49
Eloïse COUVRAND	REVIH St Nazaire
Emmanuelle MALINGE-DUBRE	REVIH 49
Nathalie RAIMBAULT	REVIH-HEP Nantes
Dr. Véronique RELIQUET	REVIH HEP Nantes
Sébastien VALLEE	RGS 72

I. Bilan des échanges et des réflexions de chaque Conseil d'Administration (CA) et Comité de Pilotage

Dr. Véronique RELIQUET relate que le CA du REVIH-HEP n'a pas prononcé de réaction particulière.

Le CA du REVIH 49, du REVIH St Nazaire et suite à une rencontre avec des membres du comité de pilotage du RGS 72 ont acté ce projet dans le sens d'un réseau sur la thématique globale de la sexualité. Chaque CA a également exprimé qu'il ne s'opposerait pas à un tel projet s'il prend en compte qu'un réseau n'a de sens que dans un travail de proximité et de territoire.

Suite à une entretien téléphonique avec Olivier LEHMAN, ancien inspecteur principal de la DDASS 72, Audrey BLATIER rend compte de la situation actuelle et des perspectives concernant le REVIH 72.

Ce réseau, en sommeil depuis plus d'un an, devrait être dissous avant la fin de l'année 2010. Son activité de coordination du PAAD serait redéployée vers des dispositifs de droit commun, des réseaux ou des ACT. Le nouveau montage financier sur le département du 72 permettrait de pouvoir augmenter le temps de coordination du RGS 72 (justifier par des nouvelles missions du coordinateur) tout en maintenant une économie globale sur le département qui pourrait être remise dans le « pot commun » régional.

II. Etat des lieux des financements des réseaux des Pays de la Loire

Afin de préparer cette réunion, chaque représentant de réseau a transmis à Audrey BLATIER les dernières demandes de financement effectuées auprès du GRSP ou autres instances (relatant les sommes réellement nécessaires à un fonctionnement idéal du réseau) et les financements réellement obtenus.

Audrey BLATIER présente une synthèse des réponses obtenues (annexe 1).

Audrey BLATIER représentera ce tableau en différenciant les sommes de fonctionnement et les sommes attribués pour les projets.

III. Pistes de réflexion

Une discussion est ouverte relative à l'organisation régionale qui pourrait être proposée à l'ARS.

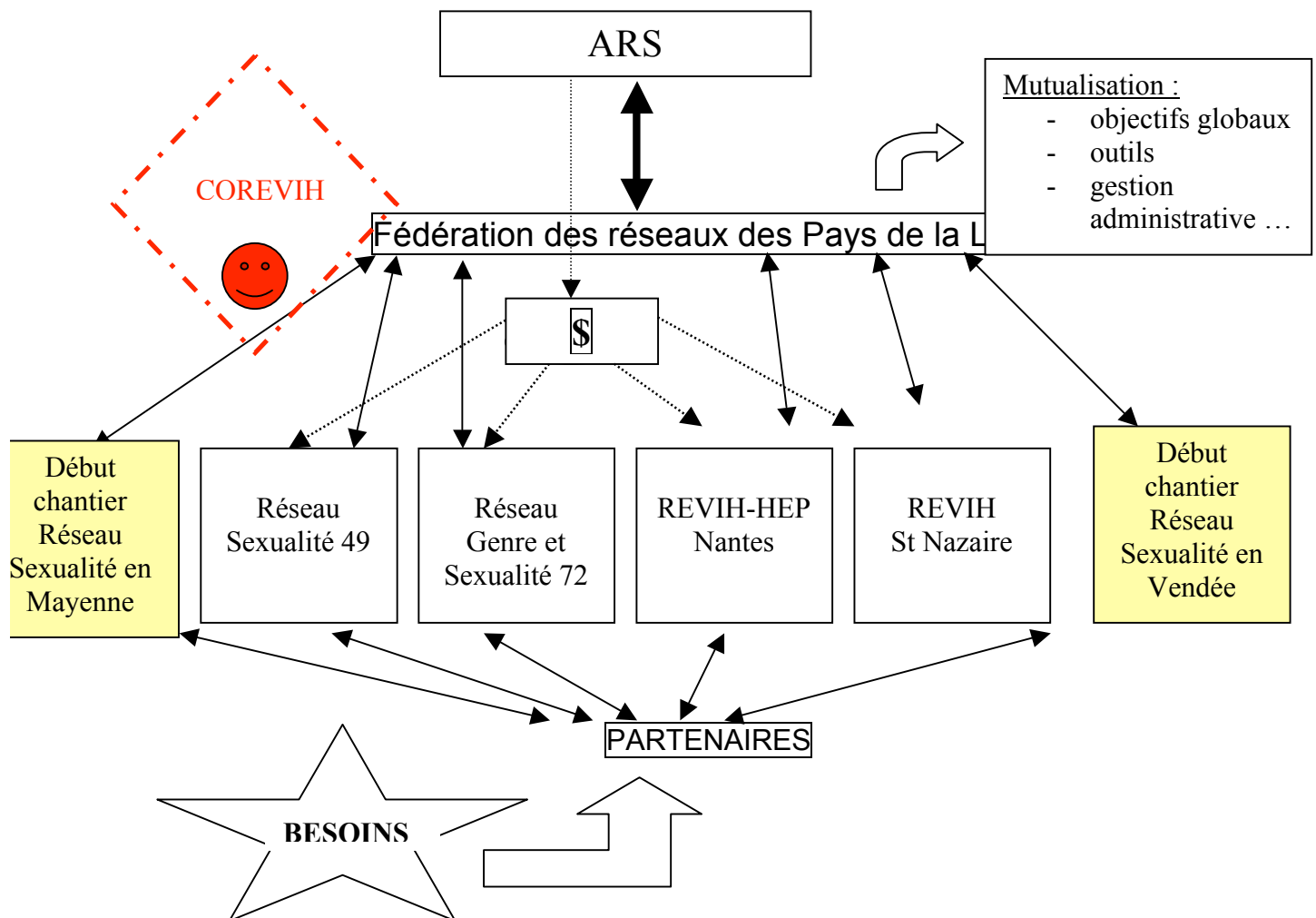
Deux grandes pistes avaient été évoquées lors de la dernière réunion :

- une fédération régionale des réseaux ville-hôpital
- une fédération des réseaux ville-hôpital avec 2 antennes Est-Ouest

Un débat est lancé autour de la "fédération des réseaux. Plusieurs questions sont posées :

- Est ce que la fédération centraliserait les financements et la gestion des personnes
- Est ce que chaque réseau garderait ces statuts et son autonomie financière et administrative ?
- La fédération sera t elle la seule interlocutrice réseau de l'ARS ?

Après discussion un schéma prévisionnel d'organisation à partir de 2011 est établi selon le modèle suivant :



Il est noté qu'une harmonisation totale n'est pas envisageable. Les membres présents estiment qu'un réseau ville hôpital n'a de sens que dans un travail de proximité et de territoire.

Une mutualisation peut être envisagé dans le domaine de :

- Définition et application d'une charte commune avec définition d'objectifs globaux communs
- la gestion administrative

- échange d'outils
- organisation de formation
- outils d'évaluation
 - méthodologie de travail

Il est noté que ce schéma sera opérationnel en **2 temps** (idée de pouvoir contracter un CPOM par réseau pour 3 ans) :

- **1^{er} temps 2011-2013 :**

Lancement du réseau sexualité Angevin et ouverture vers le soin du RGS72. le REVIH ST Nazaire et REVIH-HEP Nantes glissent progressivement sur la thématique globale de la sexualité. Organisation de rencontre avec les partenaires locaux et rédaction du projet de réseau Sexualité.

Lancement des dynamiques de travail en réseau sur les départements de la Vendée et de la Mayenne

Organisation, développement et finalisation d'un projet de dynamique inter-réseau sous forme de groupe de pilotage ou de Fédération régionale.

- **2^{ème} temps 2014-2016 :**

Tous les réseaux des Pays de la Loire agissent avec une double vision :

- sexualité-soins
- sexualité-prévention

et s'organisent autour d'une véritable organisation structurée des réseaux sexualité.

IV. Questions diverses

Audrey BLATIER indique que les comptes-rendu des rencontres ont été envoyés à l'ARS. Les participants demandent collégalement que cela ne soit pas le cas afin de faire une proposition finalisée à l'ARS sans que celle ci n'est nécessairement connaissance des débats. Dans le cas contraire, il faudra envisager d'en faire part aux Conseils d'administration et Comité de pilotage afin qu'il y ait une position actée.

V. Ordre du jour de la prochaine réunion

L'ordre du jour de la prochaine réunion sera le suivant :

- Réflexion autour du pré-projet écrit par Audrey BLATIER
- Réflexion autour de la charte commune et des objectifs globaux communs

Prochaine date de réunion :

Lundi 22 novembre à 14h
au service de maladies infectieuses
au CHU d'Angers